

on dénie au Pape la légitimité de sa souveraineté temporelle, en lui promettant une liberté dérisoire pour l'exercice de son pouvoir spirituel, et si l'on respecte momentanément sa possession de fait, on a soin de proclamer *les droits* de l'Italie sur " ce qui lui manque encore," et d'en annoncer le prochain et " immanquable triomphe."

Il faut reconnaître que les constants succès de l'unitarisme autorisent le ministre de Victor-Emmanuel à parler avec cette assurance et que ses adversaires ne peuvent que lui dire, comme Josabeth à Athalie :

Tout vous a réussi, que Dieu voie et nous juge !

Mais si le passé depuis sept ans n'a été pour la révolution italienne qu'une suite de victoires, sortant, comme par miracle, des revers eux-mêmes, l'avenir peut être moins accommodant. et la prudence engage à compter dès à présent avec lui.

A moins d'être un sectaire comme Mazzini et de n'aspirer point à figurer parmi les hommes politiques de son temps, il y a deux faits considérables que M. Ricasoli ne peut méconnaître. Le premier, c'est que l'Italie est cacholique ; qu'elle l'est pour longtemps encore, malgré la perturbation opérée dans les esprits, et qu'il est urgent d'y pacifier les consciences, à l'exemple de ce que Bonaparte, premier consul, eut l'instinct de faire chez nous au lendemain de Marengo. Le second, c'est que ce n'est pas seulement l'Europe catholique, mais toute l'Europe conservatrice qui est émue de la question romaine ; qu'en France, ce ne sont pas seulement *les anciens partis* qui ont protesté contre le programme de *Rome capitale*, mais le sénat et le Corps législatif, dont le dévouement au régime impérial n'est pas contestable, et qui ont forcé M. Rouher à faire solennellement les déclarations que l'on connaît.

Ce sont là des faits graves et dignes de méditation. Que la fraction radicale en Italie n'en tienne aucun compte, c'est son métier, mais celui d'un homme d'Etat n'est-il pas de s'y arrêter davantage ? Qu'on dédaigne d'avoir contre soi ce que M. d'Azeglio nomme assez cavalièrement le *parti religieux*, c'est possible ; au moins ne paraîtra-t-il pas indifférent de rencontrer devant soi tous les conservateurs, en dépit du *Journal des Débats* ? Peut-être commence-t-on à le sentir à Florence, et faut-il attribuer à l'influence de ces considérations l'ordre de rappel des évêques ; mais cette mesure, accompagnée de restrictions défiantes, est une bien insuffisante réparation ; il faut autre chose pour empêcher Pie IX de s'exiler de Rome le jour où y entrerait le vainqueur de Castelfidardo. Il faut des garanties sérieuses, efficaces. Si tous les évêques, ceux de

ART. 2. Le Pontife romain aura toutes les garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel.